

STARS 3 - MAGASINS SECURITE / RADIOPROTECTION ^{STARS 3}

Public Visé

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 amené à assurer l'exploitation des magasins RP/sécurité sur un CNPE

Pré Requis

- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement
- Avoir suivi et réussi le module STARS 0
- Être en ordre d'accès pour entrer en zone contrôlée d'un CNPE EDF (AA (déclarer un accédant), AOP (avis d'opération) sur application PASS, visite médicale valide, PP58, dosimètre passif)

Objectifs pédagogiques

Décrire les missions principales du magasinier.
Conseiller les chargés de travaux sur la base des principes de fonctionnement et les modalités d'utilisation des principaux appareils et équipements dédiés à la radioprotection et à la sécurité.
Effectuer les contrôles de bon fonctionnement, de validité et la maintenance de 1er niveau des appareils et équipements de radioprotection et de sécurité.
Administrer les emprunts, les retours et les transferts des équipements de sécurité et de RP dans SI EDF.
Réaliser les contrôles de propreté radiologique et d'absence de contamination dans les magasins et sur les appareils et équipements.

Parcours pédagogique

Auto-positionnement
Les missions du magasinier
Spécificités du métier de magasinier
Présentation et exercices sur GMO²
Mise en situation pratique sur CNPE au magasin RP
VAS : Validation des Acquis en Situation sur CNPE au magasin RP
Feedback et capitalisation
VAT : Validation des acquis théoriques
Synthèse

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, mise en situation réalisée aux magasins sécurité/RP en CNPE.

Techniques :

- Utilisation de CIN Interactiv System :
 - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
 - Démarche active pour les stagiaires
 - VAT réalisée sur tablette

- Salle de formation équipée de vidéo projecteur, paper board et tableau blanc

Humains :

- 1 Formateur habilité

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT) et validation des acquis en situation (VAS).

Certificat et attestation de fin de stage avec avis

Le recyclage repose sur le renouvellement de la formation initiale.

L'employeur décide de renouveler la formation en fonction de la régularité de l'activité professionnelle des personnes concernées.

Modalités d'Accessibilité

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter

Durée

21.00 Heures

3 Jours